



Conseil économique et social

Distr. générale
15 novembre 2012
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Groupe spécial intergouvernemental d'experts
à composition non limitée sur le financement forestier
Deuxième réunion
Vienne, 14-18 janvier 2013
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*
Tâches du Groupe d'experts

**Note verbale datée du 11 octobre 2012, adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente
de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

La Mission permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de vous faire tenir ci joint le résumé, établi par les coprésidents, de l'Initiative sur le financement des forêts menée par des organisations, du Partenariat de collaboration sur les forêts à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, tenue à Rome du 19 au 21 septembre 2012 (voir annexe).

Compte tenu de l'importance du résumé et de sa pertinence pour les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, la Mission permanente de l'Équateur vous saurait gré de bien vouloir distribuer la présente note et son annexe comme document de la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le financement forestier, prévue à Vienne du 14 au 18 janvier 2013, et de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui se tiendra à Istanbul du 8 au 19 avril 2013.

* E/CN.18/AEG/2013/1.



**Annexe à la note verbale datée du 11 octobre 2012 adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente
de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Président du Bureau de la dixième session du Forum international des Nations Unies sur les forêts et le Président du Partenariat de collaboration sur les forêts, en leur qualité de coprésidents de l'Initiative menée par des organisations sur le financement des forêts destinée à appuyer les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, ont l'honneur de vous faire tenir ci joint le résumé établi par les coprésidents. L'Initiative menée par des organisations s'est tenue à Rome du 19 au 21 septembre 2012, avec la participation de quelque 150 représentants de gouvernements, d'organisations internationales et régionales, de la société civile et d'experts.

Compte tenu de l'importance du résumé établi par les coprésidents et de sa pertinence pour les travaux du Forum, nous vous saurions gré de bien vouloir distribuer la présente note et son annexe comme document de la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le financement forestier et de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

(Signé) Mario Ruales **Carranza**

Coprésident de l'Initiative menée par
des organisations et Président du Bureau
de la dixième session du Forum international
des Nations Unies sur les forêts

(Signé) Eduardo **Rojas-Briales**

Coprésident de l'Initiative menée par
des organisations et Président du Partenariat
de collaboration sur les forêts

Pièce jointe

Résumé, établi par les coprésidents, de l'Initiative menée par des organisations sur le financement des forêts du Partenariat de collaboration sur les forêts pour appuyer les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, tenue à Rome du 19 au 21 septembre 2012.

I. Introduction

1. Le présent résumé est subdivisé en deux sections : la section II contient le résumé, établi par les coprésidents, des mesures, recommandations et suggestions en matière de financement des activités forestières découlant des discussions en séance plénière et dans les groupes de travail, et la section III contient un résumé des discussions en séance plénière et dans les groupes de travail.
2. Les deux coprésidents sont extrêmement satisfaits de la profondeur et de la richesse des discussions au cours de l'Initiative menée par des organisations, notamment celles portant sur l'étude de 2012 du Groupe consultatif du financement. Surtout, les coprésidents ont été fortement impressionnés par l'atmosphère positive et constructive qui a régné pendant l'Initiative menée par des organisations. Cet environnement propice a ouvert la voie à un échange de vues ouvert, franc et sincère entre les participants et a constitué le facteur essentiel qui a permis aux participants de se concentrer sur la recherche de solutions aux problèmes.
3. Les coprésidents croient fermement que le résultat de l'Initiative menée par des organisations et, en particulier, les mesures, recommandations et suggestions qui ont été formulées par les participants, constituera un apport substantiel et productif pour la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le financement forestier, qui doit se tenir du 14 au 18 février 2013 à Vienne.
4. Les coprésidents et les participants ont salué les annonces de soutien financier adressées par la Chine et la Fédération de Russie au Forum des Nations Unies sur les forêts.
5. Les coprésidents souhaitent profiter de l'occasion pour remercier sincèrement tous les participants pour leur implication active dans le débat, ainsi que les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en particulier le Forum des Nations Unies sur les forêts et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (« FAO »), pour la planification et l'organisation de la réunion.

II. Résumé établi par le coprésident des principales mesures, recommandations et suggestions relatives au financement des activités forestières

6. Pour mobiliser le financement pour tous les types de forêts au niveau national, il est important :
 - a) D'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation au rôle et aux apports des forêts aux autres secteurs;

- b) De promouvoir les multiples fonctions des forêts et des arbres en dehors des forêts et leur contribution et leur incidence par rapport à d'autres secteurs ainsi que par rapport aux objectifs globaux du développement durable et à l'agenda du développement après 2015;
- c) D'insister sur le fait que le financement des activités forestières est avant tout une responsabilité nationale, mais que l'aide internationale a un rôle important de catalyseur dans beaucoup de pays;
- d) De renforcer la collaboration intersectorielle et interdépartementale au niveau national, afin d'attirer plus de financement pour les activités forestières;
- e) D'établir des plans intégrés de gestion durable des terres qui tiennent compte des liens croisés entre différents secteurs comme l'agriculture et le développement rural, et de la contribution potentielle du secteur forestier à d'autres secteurs;
- f) D'adopter des mesures de financement des activités forestières centrées sur les multiples fonctions des forêts et appliquées dans le cadre d'une approche paysagère intersectorielle;
- g) De créer des conditions propices, en particulier des institutions et des cadres juridiques efficaces ainsi qu'une bonne gouvernance, afin de mobiliser le financement des forêts à partir de toutes les sources et de réduire le risque lié à l'investissement;
- h) De libérer le potentiel de financement d'autres secteurs, comme les bassins versants et l'énergie, en vue de contribuer à la mobilisation du financement des forêts au niveau national, et de comprendre comment le financement dans d'autres secteurs affecte les forêts;
- i) De repérer et/ou de formaliser les marchés informels pour le commerce des produits forestiers en tant que source essentielle de financement;
- j) De mobiliser le financement à l'aide de droits d'utilisation pour l'exploitation des forêts sans porter atteinte aux pratiques coutumières, et de renforcer les capacités de perception de ces droits par les pays;
- k) D'aider les pays à relever les défis du financement en développant leur capacité d'accès au financement, notamment par des stratégies flexibles et adaptées qui regroupent le financement public, privé et international;
- l) De communiquer clairement sur l'utilisation des ressources financières affectées aux forêts et de simplifier avec les décideurs le langage utilisé par rapport aux forêts;
- m) D'admettre l'importance du soutien apporté par l'aide publique au développement en tant que financement de démarrage pour catalyser le développement des forêts pour de nombreux pays;
- n) D'augmenter les investissements dans les activités de boisement et de régénération;
- o) De prendre conscience de l'importance des programmes nationaux relatifs aux forêts et des stratégies de financement des activités forestières en augmentant les ressources consacrées à la gestion durable des forêts et en tirant parti

au niveau national du Mécanisme pour les programmes forestiers et du Fonds spécial d'aide aux fermes forestières.

7. Pour mobiliser le financement à l'échelle internationale pour tous les types de forêts, il est important :

a) De simplifier les processus et les procédures de financement, en particulier ceux du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), tout en encourageant à poursuivre et à affiner les mesures coordonnées par le FEM en ce qui concerne les forêts et à promouvoir un meilleur accès des pays au financement;

b) D'étudier la possibilité de faire des forêts un domaine d'intervention spécifique pour le FEM et d'autres mécanismes, ainsi que des possibilités similaires dans d'autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en s'appuyant sur les nouveaux enseignements acquis;

c) De faire de la gestion des connaissances en matière de financement des forêts et de la mise à disposition de données à ce sujet un processus permanent plutôt que ponctuel, assorti d'engagements de financement, et tirer parti des processus de collecte de données dans d'autres institutions;

d) De faire la distinction entre investissements porteurs et investissements en actifs, et de soutenir les activités porteuses des pays dans le domaine du financement des forêts;

e) De fournir un document d'orientation sur la manière de faciliter les processus stratégiques en matière de financement au niveau national;

f) D'envisager d'avoir des institutions « de courtage » à divers niveaux (national, sous régional et international) qui facilitent l'accès au financement des parties intéressées, notamment en aidant les populations autochtones et les petits exploitants à surmonter les obstacles au financement;

g) De créer des plateformes de coordination du financement des activités forestières aux niveaux national et sous régional, en tenant compte des circonstances nationales;

h) De déterminer les activités préparatoires qui peuvent être menées par le Forum des Nations Unies sur les forêts pour combler les lacunes en termes d'informations en facilitant une décision éclairée sur les futurs arrangements internationaux à la onzième session du Forum en 2015;

i) D'améliorer la répartition transparente et équitable des coûts et des avantages tout au long des chaînes de valeur et de mieux comprendre la dynamique formelle et informelle au sein de ces chaînes, en visant en particulier les producteurs forestiers locaux et de taille modeste;

j) D'envisager la possibilité d'organiser une foire du financement, une réunion de haut niveau entre les ministres et le Partenariat de collaboration sur les forêts et une réunion pour les pays à faible couvert forestier et les États insulaires en développement de petite taille au cours de la dixième session du Forum;

k) D'envisager de disposer d'un instrument ou d'une convention spécifiques au niveau mondial relatifs aux forêts;

l) D'envisager la création d'un ou de plusieurs fonds mondiaux pour les forêts.

8. Pour répondre aux lacunes et aux besoins essentiels et saisir les occasions de financement des activités forestières au niveau national, il est important :

a) De sensibiliser le public et le pouvoir politique, en tant que facteur capital, par la mise à disposition de données et d'informations et par des communications ciblées et une meilleure coopération intersectorielle;

b) De s'attaquer aux lacunes actuelles en combinant les données existantes sur les forêts et les données disponibles sur d'autres secteurs comme l'agriculture, l'élevage et la santé, en tant qu'outil pour formuler des arguments péremptaires démontrant la valeur des forêts.

9. Pour répondre aux lacunes et aux besoins essentiels et saisir les occasions de financement des activités forestières au niveau national, il est important :

a) De renforcer les mécanismes de financement qui répondent aux multiples fonctions des forêts;

b) D'envisager une combinaison de mécanismes et de stratégies de financement, s'appuyant notamment sur des synergies, pour répondre aux besoins de financement des activités forestières;

c) D'examiner les effets de la corruption sur le financement des forêts;

d) D'être conscient de la nature vaste et variée du secteur privé et de la nécessité de répondre en conséquence à ses différents besoins, ce secteur couvrant à la fois les personnes et les communautés, les entreprises petites et moyennes et les grandes sociétés et grands fonds d'investissement;

e) D'aider à déterminer les lacunes, les obstacles et les possibilités pour chaque niveau, de manière à garantir des interventions correctement ciblées du secteur privé;

f) D'effectuer des études supplémentaires pour montrer l'importance des forêts et la valeur économique des écosystèmes forestiers et d'améliorer la disponibilité des données et de continuer à prendre des mesures en s'appuyant sur les informations disponibles, en notant qu'il s'impose tout particulièrement que le Partenariat de collaboration sur les forêts prenne la direction de ces interventions;

g) D'utiliser le potentiel des réseaux régionaux, sous régionaux et nationaux dans la mobilisation de ressources financières pour les activités forestières par des services de courtage;

h) D'étudier et d'approfondir l'idée d'une institution de « courtage » à divers niveaux (national, sous régional et international) pour faciliter l'accès au financement et contribuer à surmonter les obstacles à l'investissement, notamment pour les peuples autochtones, les communautés locales et les petits exploitants, et aussi de déceler les possibilités et les projets idoines d'investissement pour le compte des sources potentielles de financement;

i) D'apporter une attention particulière aux forêts des terres sèches dans toute possibilité de financement des activités forestières, ces forêts étant vitales pour les moyens de subsistance de nombreux pays;

j) D'améliorer la compréhension de l'expression « gestion durable des forêts » afin de la rendre plus facile à comprendre par toutes les populations, en particulier les populations locales.

10. En approfondissant les différentes possibilités de financement des forêts, il est important :

a) D'être conscient de l'importance accrue des forêts, s'agissant de relever les défis mondiaux ces dernières années;

b) D'éviter le débat rhétorique, théorique et statique en matière de financement des activités forestières qui a prévalu ces 20 dernières années;

c) De coopérer pour convenir de solutions gagnant gagnant et de choix viables pour le financement des activités forestières;

d) De réaffirmer qu'il n'existe pas de solution unique pour le financement des forêts et qu'une combinaison de mesures à tous les niveaux est nécessaire, assortie de l'appui du pouvoir politique et de l'implication de toutes les parties prenantes;

e) De se concentrer sur le comblement des lacunes dans le financement des forêts, y compris les lacunes géographiques, thématiques et en termes de données, de consacrer des ressources suffisantes et de déployer des mesures concertées pour combler ces lacunes à tous les niveaux;

f) D'inviter le Partenariat de collaboration sur les forêts à faire tout ce qui est en son pouvoir pour combler de manière systématique, coordonnée et cohérente les lacunes en termes de données afin de fournir des données constantes et exactes sur le financement des forêts pour tous les secteurs;

g) D'utiliser les potentialités à la fois du processus facilitateur et des « services de courtage » pour combler les lacunes et surmonter les obstacles en matière de financement et améliorer l'accès aux fonds existants, notamment :

- En comblant les lacunes géographiques dans le financement des forêts en prêtant une attention particulière aux besoins des pays qui ont été privés de financement extérieur pour les forêts, notamment les pays à faible couvert forestier, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés d'Afrique;
- En affectant des fonds spécifiques au comblement des lacunes thématiques dans le financement des forêts, notamment l'ensemble des sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts, de manière à réaliser la pleine potentialité des forêts;
- En envisageant la création ou le renforcement d'institutions « de courtage » à divers niveaux pour aider les parties à accéder au financement des forêts;

h) D'être conscient du fait que le Fonds vert pour le climat offre des possibilités pour mobiliser de nouveaux financements des forêts, mais au risque de se concentrer sur une seule valeur ou fonction des forêts ou sur un nombre limité d'entre elles;

i) De savoir que le mécanisme de réduction des émissions de carbone forestier « plus » la conservation (REDD-plus) et l'adaptation du financement présentent de grandes possibilités, mais qu'elles doivent être planifiées et mises en œuvre, y compris au profit des petits pays et des pays arides;

j) De renforcer la mise en œuvre de l'instrument juridique concernant les forêts en tant qu'élément central de toutes les possibilités de financement des forêts

tant nationales qu'internationales, afin de faire progresser la gestion durable des forêts;

k) D'inviter les donateurs, les organisations internationales et les conventions à soutenir les activités porteuses dans les pays en développement en vue de promouvoir la mise en œuvre de l'instrument juridique concernant les forêts;

l) D'utiliser toutes les possibilités de financement des forêts de toutes les sources, y compris le renforcement des mécanismes de financement existants et la simplification des processus et des procédures de financement; d'améliorer l'accès aux ressources et d'envisager de consacrer un fonds ou des fonds pour répondre aux besoins en matière de gestion durable des forêts et aux lacunes qui ne sont pas encore comblées par les mécanismes existants;

m) De s'efforcer, à la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, d'adopter une décision utile concernant le financement des forêts qui ouvrira la voie à un accord décisif sur l'avenir des dispositifs internationaux relatifs aux forêts à la onzième session en 2015;

n) D'insister sur le rôle de la production et de la consommation durables et sur la contribution des forêts dans le contexte du concept de « l'économie verte ».

III. Résumé des discussions

A. Rétroactes

11. À la séance extraordinaire de sa neuvième session, le 30 octobre 2009, le Forum des Nations Unies sur les forêts a adopté une résolution sur les moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts (voir E/2009/118-E/CN.18/SS/2009/2, par. 3), dans laquelle elle invite les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à envisager une initiative menée par des organisations, destinée à appuyer les travaux du Forum sur le financement des forêts. Le Forum a réaffirmé son invitation adressée au Partenariat dans la résolution sur les forêts au service des populations, adoptée en février 2011 (voir E/2011/42-E/CN.18/2011/20, chap. I.B). À la neuvième session, le Forum a également adressé plusieurs demandes au Partenariat en tant que préparatif de la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le financement forestier et de la dixième session du Forum. L'Initiative était co organisée par le Forum des Nations Unies sur les forêts et le FAO, avec le soutien d'autres membres du Partenariat et de ressources d'un certain nombre de pays donateurs.

B. Lieu/durée/documents de la réunion

12. L'Initiative menée par des organisations s'est tenue à Rome, du 19 au 21 septembre 2012. La liste des documents établis pour la réunion figure à la section IV ci après.

C. Participants

13. L'Initiative menée par des organisations était composée d'environ 150 experts de 69 pays et de 21 organisations et groupes régionaux et internationaux. En outre, les experts désignés par les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et des représentants d'autres organisations internationales et régionales, de processus régionaux et de grands groupes ont assisté à la réunion. Une liste complète des participants est fournie dans le document E/CN.18/AHG/2013/INF/1.

D. Point 1

Ouverture de la séance plénière

14. La réunion a été ouverte par Eduardo Rojas-Briales, président du Partenariat de collaboration sur les forêts et sous-directeur général du Département des forêts de la FAO. M. Rojas-Briales a souhaité la bienvenue aux participants de l'Initiative menée par des organisations et fait quelques remarques liminaires. Dans celles-ci, il a souligné que la réunion avait lieu juste avant la vingt et unième session du Comité des forêts du FAO et la troisième Semaine mondiale de la forêt. La session du Comité des forêts avait pour thème « Les forêts : une voie verte pour le développement » et était centrée sur les manières de traduire en actes les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il a noté qu'un financement suffisant des forêts serait une condition préalable pour que les forêts et la foresterie accomplissent leurs énormes possibilités de contribution à une économie plus verte et à un avenir plus durable. Il a souligné que le financement a été, pendant de nombreuses années, une question hautement prioritaire pour le Partenariat de collaboration sur les forêts et, à la neuvième session du Forum en 2009, les États membres ont adopté une résolution dans laquelle le Forum a demandé en particulier au Partenariat de s'engager activement dans le travail relatif au financement des forêts. Il a aussi invité le Partenariat à envisager l'organisation d'une initiative à l'appui des travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts dans le domaine du financement des forêts. En outre, le Forum a demandé en particulier au Partenariat de développer l'étude sur le financement réalisée en 2008.

15. M. Rojas-Briales a remercié les membres du Groupe consultatif du financement du Partenariat de collaboration sur les forêts et les autres membres du Partenariat pour leurs contributions significatives à l'étude, y compris le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts pour avoir coordonné les travaux et avoir mis la dernière main au document. Il a aussi noté que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable avait réaffirmé que le large éventail de produits et de services forestiers offrait des possibilités pour relever bon nombre de défis liés au développement durable (voir la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe, par. 193). À cet égard, il est nécessaire d'intensifier les efforts déployés pour trouver des approches plus solides qui garantissent un financement constant aux niveaux mondial et national. Il a conclu en remerciant les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse pour leur généreuse aide financière, sans laquelle la réunion n'eût pas été possible.

E. Point 2

Élection des coprésidents

16. M. Rojas-Briales a invité les participants à désigner deux candidats pour coprésider l'Initiative menée par des organisations. Ibro Adamou, du Niger, a désigné MM. Rojas-Briales et Mario Ruales Carranza pour coprésider l'Initiative. Les participants ont élu les candidats par acclamation.

17. M. Rojas-Briales a remercié les participants pour la confiance qui leur était accordée et a invité M. Ruales Carranza à faire ses remarques liminaires.

18. Dans ses remarques liminaires, M. Ruales Carranza a remercié le Forum des Nations Unies sur les forêts et la FAO pour avoir planifié et organisé la réunion. Il a informé les participants que, depuis l'adoption de la résolution sur les moyens de mise en œuvre (financement des forêts) par le Forum à sa session extraordinaire d'octobre 2009, un travail important sur le financement des forêts avait été accompli. Pour mettre en œuvre les dispositions de la résolution, un plan de travail stratégique quadriennal pour la période 2009-2013 a été établi par le secrétariat du Forum, qui prévoit les activités à mener pour permettre au Forum de prendre à sa dixième session une décision valable concernant le financement des forêts. La déclaration ministérielle adoptée par le Forum à sa neuvième session a fourni aussi la base d'un accord sur les forêts pendant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est traduit dans le résultat de la conférence (voir l'annexe de la résolution 66/288 de l'Assemblée générale). Il a ajouté que l'Initiative menée par des organisations est un élément important de l'approche stratégique du Forum en matière de financement des forêts. Celui-ci tiendra compte de l'étude de 2012 sur le financement des forêts réalisée par le Groupe consultatif du financement, y compris des défis et des succès qu'ont connus les parties prenantes. L'Initiative a offert une bonne occasion pour échanger les expériences et les connaissances concernant la manière d'améliorer la situation et de relever ces défis.

19. Le coprésident a ensuite invité les participants à la séance plénière à élire les coprésidents des groupes de travail. Il a proposé les membres du Bureau Srecko Juricic, de la Croatie, comme président du Groupe de travail 1, et Saiful Azam Martinus Abdullah, de Malaisie, et Shuli Davidovich, d'Israël, comme coprésidents du Groupe de travail 2. M. Rojas a aussi fait savoir qu'Anna Masinga, membre zambienne du Bureau, n'était pas en mesure d'assister à l'Initiative pour coprésider un des groupes de travail. Les participants à la séance plénière ont élu les candidats proposés comme présidents des groupes de travail.

F. Point 3

Adoption de l'ordre du jour et autres questions organisationnelles

20. Le coprésident a présenté l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux et a invité les participants à adopter l'ordre du jour. Les participants à la séance plénière ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

21. Le coprésident a ensuite invité Uma Lele à prononcer son exposé liminaire sur le thème « La voie à suivre pour le financement des forêts ».

Discours liminaire

22. M^{me} Lele a prononcé un discours liminaire sur le lien entre les forêts, l'alimentation, l'agriculture, l'énergie, l'eau et la pauvreté, et les implications de ces tendances pour le financement futur en vue d'une « utilisation optimale des sols ». Elle a mis en vedette le caractère interconnecté des forêts et de l'utilisation des sols et la diversité qui a existé au niveau à la fois des ressources et des incidences. Elle a souligné que les tendances récentes de la transformation économique ont montré que la part des forêts et de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) était en déclin, parallèlement à la demande accrue de terrains et la migration des zones rurales vers les zones urbaines.

23. Elle a pointé le fait que les augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie avaient des répercussions sur les forêts et sur les changements futurs de l'utilisation des sols en général. M^{me} Lele a insisté sur le fait que les « insécurités » interconnectées de la pauvreté, de l'alimentation, de l'eau, de la perte de forêts, du climat et de la dégradation des sols doivent être abordées de manière globale plutôt que segmentée.

24. Dans le contexte de la consommation et de la production de denrées alimentaires nécessaires pour une population mondiale qui se chiffrera à plus de 9 milliards d'habitants en 2050, elle a noté que l'avenir de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts était interconnecté : une grande partie des zones de terres pluviales se situent dans les zones forestières en Afrique et en Amérique latine. Elle a fait observer que l'appui à l'agriculture par les donateurs avait tendance à augmenter lorsque les prix des denrées alimentaires augmentent. Ce dont le secteur a le plus besoin, toutefois, c'est un financement prévisible et continu.

25. M^{me} Lele a souligné que l'importance croissante des biocarburants était un joker dans le lien entre forêts, alimentation, agriculture et énergie : un joker qui pouvait affecter les forêts, les terres cultivables et les pâtures et qui, à terme, pouvait avoir des effets négatifs sur le bien être des pauvres et des paysans sans terres. Elle a noté à cet égard les arbitrages inhérents entre le coût d'opportunité de l'utilisation des sols et l'investissement international privé croissant dans les terres.

26. En conclusion, elle a insisté sur le fait que les paysages seraient beaucoup plus importants à l'avenir qu'ils ne l'avaient été dans le passé en raison de la complexité accrue de la gestion de l'utilisation des sols et de l'importance croissante des marchés. Elle a souligné que, pour l'équité et la durabilité à long terme, une plus grande responsabilité était nécessaire en ce qui concerne les questions de régime foncier et de gouvernance relatives aux forêts et aux secteurs associés. Enfin, elle a noté qu'il était important pour le financement futur d'être synchrone avec les réalités des pays en développement, en tenant compte des ressources naturelles et humaines au niveau national.

G. Point 4

Tâches de l'Initiative menée par des organisations

27. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le coprésident a invité Jan L. McAlpine, directrice du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, à présenter un aperçu du travail du Forum dans le domaine du financement des forêts. M^{me} McAlpine a noté que les discussions précédentes sur le financement des forêts

avaient été étroitement centrées, mais qu'il était nécessaire d'aborder la question dans une approche plus large et plus globale qui reconnaisse le caractère intersectoriel des forêts. M^{me} McAlpine a donné un aperçu détaillé de toutes les activités réalisées à ce jour concernant le financement des forêts, en soulignant que le travail visait pour l'essentiel à améliorer les connaissances et la compréhension de la nature des questions dans le financement des forêts et à échanger les expériences. Elle a aussi mentionné brièvement un grand nombre d'activités intersessions que le Forum a menées depuis 2009, notamment le Groupe spécial d'experts sur le financement forestier, les ateliers sur le processus facilitateur, l'étude du Groupe consultatif du financement et les travaux du Forum sur les forêts et le développement économique.

28. Les ateliers sur le processus facilitateur organisés avec les pays n'ayant qu'un faible couvert forestier, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés d'Afrique ont contribué à produire des informations sur les obstacles et les possibilités au niveau national et sur l'importance de la valeur non monétaire des forêts, qui n'ont guère été étudiés et ne sont pas bien compris par les décideurs. Il est dès lors nécessaire d'adopter une démarche paysagère intersectorielle pour la prise de conscience de toutes les valeurs des forêts et des liens entre les forêts et d'autres secteurs. M^{me} McAlpine a aussi insisté sur l'importance de la résolution sur les moyens de gestion durable des forêts, adoptée à la neuvième session du Forum, une réalisation charnière dans la mesure où elle a dissocié la discussion sur le financement des forêts de la discussion sur le futur arrangement international sur les forêts à examiner en 2015. Cette dissociation a permis au travail actuel de se concentrer sur l'importance du financement des forêts dans un contexte plus vaste et de produire des informations qui formeront aussi la base des discussions en 2015. En ce qui concerne les choix futurs possibles pour le financement international futur, elle a noté que les deux possibilités – utiliser les mécanismes de financement existants et un Fonds mondial pour les forêts – seraient sur la table comme des choix non pas concurrents mais complémentaires. Ce qui est important, c'est de fournir des précisions spécifiques pour chaque option en mettant en évidence où se trouvent les fonds existants, où résident les lacunes et ce qu'il faut faire pour améliorer le financement des forêts. Il faut aussi déterminer clairement quel type de fonds serait souhaitable pour combler les lacunes et éliminer les engouements passagers.

H. Point 4 i)

Principaux enjeux et conclusions de l'étude de 2012 sur le financement des forêts réalisée par le Groupe consultatif du financement

29. Le coprésident a invité M^{me} McAlpine à présenter les principaux enjeux et conclusions de l'étude de 2012 du Groupe consultatif du financement sur le financement des forêts et à faire office de modérateur pour les exposés des membres du Groupe consultatif.

30. M^{me} McAlpine a déclaré que l'étude sur le financement des forêts à l'échelle mondiale était la plus exhaustive et la mieux à jour et a noté que l'étude actualisait et développait l'étude de 2008. Celle-ci concernait principalement le financement de la mise en œuvre de l'instrument juridique concernant les forêts, alors que l'étude

de 2012 élargit le champ couvert et concerne tous les types de forêts et toutes les sources de financement. L'étude, dirigée par le Forum des Nations Unies sur les forêts, a été produite par le Groupe consultatif du financement et le Partenariat de collaboration sur les forêts. L'étude confirme qu'il n'existe pas de solution unique pour le financement des forêts et qu'une combinaison de mesures à tous les niveaux est nécessaire, ainsi que le soutien politique et l'implication de toutes les parties prenantes. En même temps, il est essentiel de combler les lacunes en termes de données, en particulier en ce qui concerne les données nationales. L'étude suggère de renforcer les mécanismes de collecte de données à tous les niveaux, y compris celui des multiples mécanismes relevant du Fonds pour les programmes forestiers nationaux, du Forum, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention sur la diversité biologique ainsi que le recueil d'informations consultable en ligne du Partenariat de collaboration sur les forêts. L'étude de 2012 constitue un exemple concret de collaboration interinstitutions ciblée, étroite et constante et forme une base solide pour aboutir à un accord sur le financement des forêts à la dixième session du Forum, qui ouvrira la voie à un accord décisif sur l'avenir des dispositifs internationaux relatifs aux forêts à la onzième session en 2015. Enfin, l'étude de 2012 montre que le financement au titre de la modalité de financement spécifiquement axé sur la gestion durable des forêts, la réduction des émissions liées au déboisement et la dégradation des forêts, « plus » la conservation (« REDD-plus ») a inversé la tendance à la baisse du financement international des forêts, même si cette augmentation récente est principalement orientée vers les pays à fort couvert forestier.

31. M^{me} McAlpine a présenté ensuite les membres du Groupe consultatif du financement et les a invités à présenter les différents chapitres de l'étude de 2012.

32. Dans son exposé, Hossein Moeini-Meybodi, responsable de la politique forestière du Forum des Nations Unies sur les forêts et coordinateur de l'étude, a traité les chapitres 1 et 6 de l'étude. Une analyse des flux nationaux de financement à destination des forêts a indiqué qu'une attention croissante était portée au financement des forêts et à son importance, s'agissant d'améliorer la situation socioéconomique et environnementale globale dans les pays développés et en développement. Le secteur public, qui possède près de 80 % des forêts à l'échelle mondiale, joue un rôle important dans le financement des forêts. Ce financement provient généralement des recettes générales de l'État et des recettes générées par les forêts publiques. Malgré le ralentissement économique mondial, il y a aussi eu une augmentation générale du soutien de pays donateurs sous la forme de flux publics bi et multilatéraux, marqué en grande partie par des activités axées sur la disponibilité opérationnelle et des programmes pilotes au titre de REDD-plus, notamment la procédure accélérée de financement. Les flux d'aide publique au développement (« APD ») à destination des forêts (à la fois engagements et décaissements) indiquent que l'Asie a depuis toujours reçu la majeure partie du financement. Cette situation est toutefois en train de changer, avec une augmentation significative du financement à destination de l'Afrique et de l'Amérique latine, due en grande partie à des activités axées sur la disponibilité opérationnelle au titre du programme REDD plus, ce qui indique que le quart, dans la mesure où il concerne l'APD, a été atteint. L'analyse des flux d'APD à destination des pays à faible couvert forestier et des petits États insulaires en développement a toutefois montré que ces pays restent confrontés à des baisses de l'APD pour la foresterie. Pour renforcer et mobiliser les ressources pour les forêts

au niveau national, des mesures doivent être prises pour améliorer les cadres stratégiques, législatifs et institutionnels, notamment la création d'une plateforme destinée à nouer le dialogue avec les parties prenantes dans le domaine du financement des forêts, y compris le secteur privé, en coopérant et en renforçant les capacités techniques et technologiques des pays. Au niveau international, l'accès des pays aux ressources doit être amélioré et des fonds devraient être affectés au comblement des lacunes en matière de gestion durable des forêts.

33. Rao Matta, agent forestier de la FAO, a traité dans son exposé du chapitre 5 de l'étude de 2012, en se concentrant sur des exemples et des initiatives de pays couronnés de succès. Parmi les éléments communs qui sous-tendent les investissements dans les forêts, il y a la volonté de transformer les crises en opportunités; l'intégration de la foresterie dans le développement rural; l'instauration de l'égalité des chances pour le secteur forestier; et la création d'un environnement propice pour l'investissement dans le secteur privé. Les facteurs motivants sous-jacents cités au chapitre cinq sont, notamment, un rôle moteur et un soutien forts de la part des pouvoirs publics au plus haut niveau, centré sur l'amélioration du profil public et de l'importance politique des forêts; l'existence de bons systèmes de gouvernance; des capacités efficaces, robustes mais flexibles sur le terrain; une forte implication de la communauté locale; la mise en place d'institutions et de mécanismes de financement novateurs, par exemple, un fonds d'affectation spéciale et des fonds spéciaux pour les forêts; et la création d'un environnement propice aux investissements du secteur privé.

34. Camilla Nordheim-Larsen, du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a présenté le chapitre 4, intitulé « Obstacles au financement durable pour les forêts ». Bien que de nombreux facteurs limitent la possibilité d'accéder aux ressources financières existantes, un environnement propice peu développé est généralement la cause qui l'emporte sur toutes les autres. L'étude a conclu que les connaissances et/ou la capacité manquaient pour évaluer correctement la contribution des forêts au développement durable. Les valeurs des forêts évaluées monétairement incluent rarement la valeur de l'éventail complet des services et des produits de l'écosystème. Il est nécessaire d'adopter une approche paysagère intégrée pour faire mieux comprendre que la durabilité et la disponibilité à long terme des produits alimentaires et des ressources naturelles pour soutenir le développement durable requièrent l'application d'une gestion paysagère intégrée. Les parties prenantes à tous les niveaux doivent aussi jouer un plus grand rôle dans les décisions liées à la gestion durable des forêts et être mieux organisées, harmonisées et coordonnées. D'autre part, les difficultés importantes que posent la gouvernance des forêts et ses aspects juridiques portent atteinte aux efforts visant à lever des ressources financières et à mobiliser l'investissement pour les forêts, en raison de la frilosité accrue à l'égard de l'investissement et des risques liés au financement. Les enjeux de la gestion durable des forêts concernent non seulement la disponibilité des fonds, mais aussi les conditions qui encadrent la mobilisation des ressources financières. Une stratégie globale et intégrée de financement est nécessaire pour surmonter les obstacles et faciliter l'investissement de sources et de mécanismes publics et privés. Cette stratégie doit être centrée sur la manière de renforcer l'environnement propice et la mobilisation de ressources.

35. Ian Gray, spécialiste de la gestion durable des forêts du Fonds pour l'environnement mondial (« FEM »), a noté que les investissements dans les forêts

en général se situaient au niveau des exploitations et ne s'amélioreraient pas sensiblement. L'APD était centrée sur un petit nombre de pays, mais était relativement limitée dans les pays à faible couvert forestier, dans les petits États insulaires en développement et dans les pays les moins avancés d'Afrique. Il a relevé que, dans certains pays en développement, les forêts n'étaient pas intégrées dans les agendas nationaux du développement ou ne bénéficiaient pas d'un degré de priorité suffisant dans l'agenda politique. Il existait dans les données des lacunes majeures, qui étaient thématiques et géographiques, nationales, régionales et internationales. Il a aussi insisté sur la nécessité d'une décentralisation de la gestion des forêts, assortie de ressources financières à l'avenant et d'une capacité de gestion financière. Il a mis l'accent sur la nécessité de regrouper et d'empiler divers produits forestiers pour que les projets sylvicoles attirent un financement suffisant. Il a souligné par ailleurs qu'en répondant aux besoins du secteur privé, il était important d'être conscient du fait qu'il existe différents types d'acteurs, des petits exploitants aux grandes sociétés, dont les besoins sont différents. Il a conclu en notant la nécessité d'une bonne gouvernance au niveau tant local que national pour attirer le financement par le secteur privé.

36. Les exposés ont été suivis de questions et de remarques des participants. Ceux-ci ont insisté sur la nécessité de tirer parti de toutes les possibilités de créer un financement pour les forêts, consistant notamment à nouer le dialogue avec les compagnies d'assurance et de promouvoir le paiement des services environnementaux. Il a aussi été mentionné que la mise en œuvre des activités au titre du programme REDD devait être menée selon une démarche paysagère plus large.

37. En se basant sur les conclusions de l'étude de 2012, certains participants ont souligné l'importance de sources extérieures pour les pays à faible couvert forestier et la nécessité d'aider ces pays à relever les défis auxquels ils sont confrontés. Le rôle des réseaux et des dispositifs sous régionaux dans le comblement des lacunes en matière de financement avec l'aide de la FAO a été évoqué. En réponse à cette remarque, M. Moeini-Meybodi a indiqué que le résultat des ateliers sur le processus facilitateur comportait des ensembles de recommandations pour la prochaine réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts sur le financement forestier et la dixième session du Forum.

I. Point 4 ii)

Expériences et meilleures pratiques centrées sur des démarches intersectorielles et interorganisations

Groupe de travail 1 : table ronde sur la mobilisation de ressources financières pour tous les types de forêts au niveau national

38. Au titre du point 4(ii), le Groupe de travail 1 a tenu le 19 septembre une table ronde sur la mobilisation de ressources financières pour tous les types de forêts au niveau national. La session était présidée par M. Juricic.

Exposé de Peter Dewees, spécialiste principal des forêts au Département agriculture et développement de la Banque mondiale

39. M. Dewees a insisté sur l'importance de créer un environnement propice à l'investissement dans les forêts, en particulier pour l'investissement privé. Il a insisté sur la nécessité de créer de l'investissement à tous les niveaux, en particulier des petits exploitants aux chefs d'entreprise locaux et aux entreprises forestières petites et moyennes.

40. Il a relevé un certain nombre de politiques qui pourraient contribuer à mobiliser les investissements au niveau national. Elles incluent l'importance de la restitution de la propriété foncière des forêts, avec les cadres institutionnels correspondants. En ce qui concerne la promotion du paiement pour les services environnementaux, il a indiqué qu'il existait certaines incertitudes qui limitaient leurs possibilités et que la volatilité des prix et les marchés peu développés étaient des facteurs qui affectaient l'ampleur de l'investissement mobilisé par ces paiements. M. Dewees a souligné que l'amélioration des politiques relatives aux marchés pouvait se faire en simplifiant la réglementation, en augmentant le caractère formel des marchés et en renforçant la capacité des producteurs locaux. S'agissant du rôle des politiques de bonne gouvernance, il a noté que celles-ci suscitaient une réaction positive de la part du secteur privé et des agriculteurs. Il a indiqué que les répercussions négatives de l'acquisition massive de terres pouvaient être atténuées en appliquant les principes relatifs à l'investissement responsable dans l'agriculture. Enfin, il a insisté sur la nécessité de revitaliser les institutions en passant d'une approche de contrôle et de commande à une orientation d'exécution des services.

Exposé de Wu Zhimin, directeur général adjoint, Centre international de coopération dans le domaine des forêts, Administration publique chinoise des forêts

41. M. Zhimin a donné un aperçu des tendances historiques, des grandes utilisations et des défis liés au financement des forêts en Chine. Il a épinglé un ensemble d'enseignements tirés de l'expérience chinoise.

42. Il a indiqué que le financement des forêts était étroitement lié au développement national dans son ensemble et que les forêts étaient uniquement traitées comme une priorité lorsqu'elles étaient liées à la réalisation d'objectifs de développement nationaux et qu'elles étaient intégrées dans la planification nationale. M. Zhimin a insisté sur le fait qu'il était important de démontrer la multifonctionnalité des forêts pour contribuer à attirer des fonds. Il a noté qu'en Chine, les grands programmes et projets forestiers avaient joué un rôle essentiel dans l'accélération du développement national de la foresterie. Il a aussi indiqué que le financement des forêts était une responsabilité nationale, mais que les ressources extérieures, notamment l'APD, étaient importantes en tant que capital initial et que catalyseur pour promouvoir la gestion durable des forêts. Enfin, notant qu'il n'existe pas de solution unique de financement des forêts au niveau national, il a dit que les cadres directeurs pour promouvoir le développement des forêts doivent tenir compte des circonstances nationales des pays.

Exposé de Heikki Granholm, directeur du Département des questions forestières internationales et de l'Union européenne du Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts

43. M. Granholm a donné un aperçu du secteur forestier en Finlande, notamment des exemples de coûts, de recettes et de financement des forêts, ainsi que le cadre directeur dans ce domaine. Il a mis en évidence certains facteurs environnementaux spécifiques, comme la période de végétation courte et la période de rotation extrêmement longue (80 à 120 ans), qui ont une incidence sur les forêts en Finlande. Il a relevé l'importance de la forêt sous l'angle économique (20 % des exportations proviennent des forêts), social (les propriétaires de forêts privés possèdent 60 % des forêts) et environnemental (73 % de la superficie du pays sont boisés). Il a insisté sur le fait que la gestion durable des forêts et les activités du secteur forestier devaient être économiquement viables et rentables. Par exemple, en Finlande, les recettes du bois sur pied s'établissaient à 1,8 milliard d'euros en 2010, dont une majorité (1,2 milliard d'euros) concernait des personnes physiques.

44. Il a mentionné plusieurs enseignements tirés de la mobilisation du financement au niveau national. Promouvoir le financement par le secteur privé a été considéré comme un facteur fondamental pour assurer un financement suffisant pour les forêts. En Finlande, les incitations publiques ont visé pour la plupart à préserver l'infrastructure de base, comme les routes forestières, et à fournir un financement initial pour des investissements à long terme ou des politiques circonscrites dans le temps.

45. Il a indiqué qu'il était important d'élaborer des cadres directeurs, des réglementations et des incitations économiques pour promouvoir le financement pour les forêts et la nécessité d'assurer la cohérence et la coordination dans et entre les politiques, stratégies et instruments liés aux forêts. Parmi les conditions propices qu'il a soulignées, il a pointé le financement pour la recherche et l'éducation relatives aux forêts, la promotion de la bonne gouvernance et des cadres directeurs pour la mobilisation du financement des forêts. Enfin, il a insisté sur le fait qu'il n'existait pas de solution ou de source unique pour le financement lié aux forêts au niveau national et sur la nécessité de connaître les incidences négatives de la crise financière mondiale sur le financement des forêts.

Exposé d'Andrey Laletin, coordinateur du groupe principal d'organisations non gouvernementales, Les amis des forêts sibériennes

46. M. Laletin a donné un aperçu des recettes et des dépenses du secteur des forêts dans la Fédération de Russie en indiquant que le pays possède la plus grande superficie de forêts, avec 70 % de forêts boréales et 25 % de forêts intactes. Le bûcheronnage représente la majorité des recettes forestières (70 %), suivi des droits d'utilisation des forêts (20 %) et des activités récréatives (10 %). Les exportations de bois rond ont plus que doublé entre 1996 et 2006. La majorité des dépenses relatives à la gestion des forêts du pays viennent du budget fédéral. La moitié de ces dépenses environ (46 %) va à la protection des forêts et aux activités de reboisement.

47. Après les exposés des participants à la table ronde, le président du Groupe de travail 1 a posé les questions qui suivent et a invité les participants à entamer des discussions interactives axées sur la réponse à ces questions.

- 1) Quelles sont les sources de financement des forêts qui existent actuellement au niveau national? Où devrions nous investir pour obtenir plus de financement? Comment peut on réussir à mobiliser les flux financiers dans d'autres secteurs pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts?
- 2) Comment les efforts déployés pour poursuivre le passage aux économies vertes et l'éradication de la pauvreté peuvent ils mobiliser de nouvelles ressources nationales pour les forêts?
- 3) Quels sont les changements institutionnels, réglementaires et de politique nécessaires au niveau national pour réussir à mobiliser des ressources pour les forêts et soutenir au niveau national une plateforme ou un mécanisme institutionnel pour promouvoir le financement pour les forêts?
- 4) Quels sont les enseignements essentiels à retenir des expériences positives de certains pays en matière de mobilisation de ressources financières au niveau national?

Résumé des points principaux

48. Les principales suggestions, mesures et recommandations découlant des discussions interactives concernant les questions ci avant sont reprises à la section II ci-dessus.

Groupe de travail 2 : table ronde sur la mobilisation de ressources financières pour tous les types de forêts au niveau international

49. Au titre du point 4(ii) de l'ordre du jour, le Groupe de travail 2 a mené le 19 septembre une discussion en table ronde sur la mobilisation de ressources financières pour tous les types de forêts au niveau international. La session était présidée par M. Adbullah.

Exposé d'Ian Gray, spécialiste de la gestion durable des forêts du FEM

50. L'exposé de M. Gray a notamment mis en vedette les mécanismes incitatifs REDD plus en tant que moyen de renforcer les ressources pour la gestion durable des forêts et a expliqué comment les pays pouvaient accéder à ces mécanismes spéciaux. Il a aussi montré comment la règle prévoyant l'intégration de deux domaines d'intervention avait permis une certaine intégration intersectorielle et l'implication de secteurs autres que les départements des forêts, comme les ministères des Finances, de l'Agriculture et de l'Environnement. Il a aussi noté le nombre actuel réduit de projets provenant de petits États insulaires en développement, de pays à faible couvert forestier et des pays les moins avancés d'Afrique. Il a insisté en particulier sur la nécessité de regrouper diverses fonctions et divers services des forêts pour avoir une incidence plus forte et répondre à des objectifs multiples.

Exposé de Rob Busink, Ministère néerlandais des affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation

51. M. Busink a souligné le caractère fragmenté du financement des forêts, qui a fait que pas moins de 41 flux multilatéraux de financement des forêts sont actuellement actifs. Il a aussi précisé pourquoi la gestion durable des forêts était essentielle pour aboutir à une croissance verte. Il a insisté sur le fait que, pour

progresser dans ce domaine, il était important d'avoir des liens solides avec d'autres dimensions du développement comme la sécurité alimentaire, l'eau et l'agriculture. Il s'est aussi étendu sur la promotion des marchés des produits forestiers produits de manière durable en modifiant les attitudes des consommateurs, en créant des marchés légaux et en renforçant l'environnement propice. Dans ses remarques finales, il a suggéré la mise en place d'institutions « de courtage » novatrices pour faciliter l'accès des pays en développement aux ressources financières provenant de diverses sources.

Exposé de Fabian Schmidt, conseiller de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) (Agence allemande de coopération internationale)

52. M. Schmidt a présenté un aperçu du financement des forêts du point de vue de l'Allemagne en fournissant des précisions sur les diverses contributions de son pays. Il a expliqué en particulier le fonctionnement du Fonds pour l'énergie et le climat, le dernier mécanisme novateur de financement en date. Constitué à l'aide des « recettes des enchères » au titre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, le Fonds pour l'énergie et le climat fournit un financement complémentaire pour le climat. En 2010, le Fonds a décaissé environ 500 millions de dollars, dont 20 % ont été utilisés pour financer les forêts et la biodiversité. M. Schmidt a aussi donné une évaluation réaliste du financement au titre du mécanisme REDD plus, en indiquant les différentes architectures que le mécanisme pourrait encore adopter, et il a suggéré des solutions possibles.

Exposé de Peter De Marsh, coordinateur du principal groupe d'agriculteurs et de petits propriétaires de forêts, de la Fédération canadienne des propriétaires de lots boisés privés

53. M. De Marsh a axé son exposé sur les trois « mythes » associés à l'investissement dans les forêts sous maîtrise locale et les forêts de petits exploitants : les petits exploitants et les exploitants familiaux n'ont pas la capacité nécessaire pour devenir des entreprises performantes; ces investissements pourraient être pour eux des pièges de pauvreté, et, même s'ils réussissent, ils resteront petits et insignifiants et ne desserviront que des marchés de niche locaux. Il a expliqué que, lorsque certaines conditions propices sont réunies, ces mythes peuvent être battus en brèche. Les conditions propices à cet effet sont une propriété foncière et un accès garantis; des associations efficaces; l'accès équitable aux marchés et la qualité des services d'appui; et le renforcement des investissements porteurs et des investissements en actifs.

54. Après les exposés des participants à la table ronde, le président du Groupe de travail 2 a posé les questions qui suivent et a invité les participants à s'engager dans un débat interactif axé sur la réponse à ces questions.

1) Qui sont les acteurs de premier plan dans la mobilisation du financement international pour les forêts et comment peut-on renforcer leur rôle?

2) Que peut-on faire de plus pour améliorer la coordination et l'harmonisation des procédures et des priorités par les pays et organismes donateurs?

3) Quel est le rôle du secteur privé et comment peut-on l'engager à assumer une plus grande implication dans la mobilisation des ressources pour la gestion durable des forêts?

4) Le programme REDD-plus domine actuellement le financement international pour certains types spécifiques de forêts. Comment peut-on assurer le financement de tous les types de forêts et des arbres en dehors des forêts? Quels sont les conseils à donner aux pays à faible couvert forestier, aux petits États insulaires en développement et aux autres pays qui n'ont pas encore bénéficié de REDD-plus?

Résumé des points principaux

55. Les suggestions, mesures et recommandations principales issues des débats interactifs sur les questions qui précèdent figurent à la section II ci-dessus.

J. Point 4 iii)

Faits nouveaux dans le financement des forêts

Séance plénière (20 septembre)

56. Les participants à la séance plénière ont reçu un résumé des débats au sein des groupes de travail 1 et 2 le mercredi après-midi. Le coprésident a ensuite invité M^{me} McAlpine à animer la table ronde sur les faits nouveaux dans le financement des forêts. Les participants à la séance plénière ont ensuite examiné le point 4(iii) de l'ordre du jour : « Faits nouveaux dans le financement des forêts ».

Table ronde sur les faits nouveaux dans le financement des forêts

57. M^{me} McAlpine a mis en exergue l'importance du travail sur le processus de facilitation pour contribuer à améliorer la compréhension du financement des forêts. Elle a souligné en particulier l'enthousiasme des pays tant donateurs que bénéficiaires face aux projets de financement des forêts dans les petits États insulaires en développement, les pays à faible couvert forestier et les pays les moins avancés d'Afrique et a donné un aperçu des principaux enseignements qu'ont fournis les quatre premiers ateliers du processus de facilitation en termes de détermination des lacunes, des obstacles et des ouvertures pour le financement des forêts. En moins de trois ans d'existence, le processus de facilitation a réuni 2,4 millions de dollars pour les petits États insulaires en développement, les pays à faible couvert forestier et les pays les moins avancés d'Afrique, afin de permettre la participation des pays et des représentants du plus grand groupe. Le processus de facilitation a non seulement contribué à déterminer les possibilités existantes pour le financement des forêts en adoptant une approche intersectorielle, il a aussi révélé une série de nouvelles ouvertures comme l'agrobiodiversité, l'écotourisme, la gestion intégrée des bassins versants, qui reconnaissent la connexion étroite entre les forêts et les paysages marins, l'approche paysagère, qui ouvre la voie à la restauration du paysage forestier et qui inclut les arbres en dehors des forêts dans la gestion durable des forêts. Ces ouvertures et ces concepts n'auraient pas été mis en évidence si les ateliers s'étaient concentrés uniquement sur le secteur forestier. M^{me} McAlpine a aussi mentionné le travail en cours du Forum sur les forêts et le développement économique, et l'importance de ce travail, s'agissant de mettre en

évidence les valeurs monétaires et non monétaires et les valeurs intersectorielles des forêts. Elle a ensuite invité M^{me} Lele à faire son exposé sur ce sujet.

Exposé d'Uma Lele sur l'aperçu du thème « Les forêts et le développement économique »

58. M^{me} Lele a présenté un aperçu de trois documents d'information sur les forêts et le développement économique, en cours de rédaction pour la dixième session du Forum. Dans son exposé, elle a souligné l'importance d'une approche intégrée et intersectorielle des forêts s'appuyant sur une collaboration interorganisations.

59. Le premier document, sur les contributions économiques des forêts (dont l'auteur est Arun Agrawal), a montré que les contributions monétaires formelles des forêts sont estimées à 200 milliards de dollars par an pour le monde en développement. Ce chiffre représente près du double du total des flux d'APD à destination des forêts. Les valeurs non monétaires provenant des forêts étaient estimées à trois à six fois la contribution monétaire pour les pays pour lesquels des données de recherche étaient disponibles.

60. Il a été estimé par ailleurs que 1,2 à 1,6 milliard de personnes vivent dans et à proximité de forêts et en dépendent directement pour leur subsistance. Elle a noté que les produits des forêts étaient aussi d'importance vitale pour les populations urbaines parce qu'elles fournissent du bois à brûler, du charbon de bois et des médicaments. L'analyse de M. Agrawal a montré qu'il existait une corrélation étroite entre les lieux où vivent les populations pauvres et les forêts.

61. Le second document, relatif aux liens intersectoriels (dont l'auteur est M^{me} Lele), a mis en évidence l'incidence des nouvelles tendances intersectorielles sur celles de l'utilisation des sols à long terme et en tant que moteurs de la déforestation et du boisement. Elles concernent les répercussions sur les forêts des biocarburants, de la sécurité alimentaire, de la croissance démographique, de l'urbanisation, des profils de consommation, de l'accaparement des terres et du changement climatique, notamment. En ce qui concerne le secteur des transports, elle a fait observer que les routes étaient les principaux déclencheurs de la déforestation, mais qu'elles servaient aussi de moteur des marchés pour le secteur du bois d'œuvre.

62. Le bois à brûler et le charbon de bois restent la principale source d'énergie pour les pauvres, 90 % de cette biomasse classique étant utilisés par 2,7 milliards de personnes. Géographiquement, l'utilisation de bois à brûler est concentrée en Asie et en Afrique, la demande restant stable en Asie et en augmentation en Afrique. Elle a aussi noté la tendance à l'augmentation de l'investissement dans l'hydroélectricité dans les pays à grandes zones de forêts, due en partie aux préoccupations que suscite la sécurité alimentaire.

63. Notant la popularité croissante de l'approche paysagère et du paiement des services environnementaux pour les forêts et les autres utilisations de sols, M^{me} Lele a souligné combien il est difficile d'évaluer les avantages qu'apportent ces paiements. S'agissant du mécanisme REDD et du financement des forêts, elle a noté qu'il existait de nombreux projets REDD, mais qu'ils étaient généralement de taille modeste et produisaient trop peu de ressources pour s'attaquer à la déforestation favorisée par les cultures commerciales industrielles à forte valeur. En outre, ces projets peuvent détourner l'attention des problèmes plus vastes comme les réformes

des politiques et ne résolvent pas les problèmes agricoles et les autres problèmes structurels liés à la déforestation.

Exposé de Gillian Shepherd, chercheur invité principal, London School of Economics, sur le sujet « Les valeurs non monétaires des forêts »

64. M^{me} Shepherd a présenté les tendances et les données relatives aux valeurs non monétaires des forêts et leur importance dans le contexte des contributions économiques des forêts. Le revenu non monétaire des forêts est, par définition, constitué par les produits des forêts que les ménages recueillent mais consomment ou utilisent eux mêmes plutôt que les vendre, et ce revenu est en général particulièrement invisible lorsque l'on considère les valeurs économiques des forêts. Elle a mis en évidence les conclusions fondées sur une étude comparative de la dépendance à l'égard des forêts réalisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) dans 23 pays au cours des quatre dernières années. L'étude a conclu que les degrés de dépendance par rapport aux forêts peuvent se regrouper en trois catégories : faible dépendance (9 à 18 % du revenu), dépendance moyenne (25 à 35 % du revenu) et – ce qui est beaucoup plus rare – les personnes dépendant pour 50 % ou plus des forêts.

65. M^{me} Shepherd a relevé que la mesure dans laquelle les personnes tiraient un revenu des forêts dépendait des possibilités dont elles disposaient : les forêts sont généralement la source de revenu de dernier ressort. Les populations qui vivent dans les endroits reculés ont moins de possibilités d'emploi en dehors des exploitations agricoles et un accès plus limité aux marchés, ce qui entraîne une plus grande dépendance par rapport aux forêts. On a toutefois observé une dépendance à l'égard des utilisations non monétaires des forêts dans des cas où il y avait accès aux marchés et où il n'y avait pas de ventes monétaires des produits de la forêt.

66. Elle a indiqué que les données relatives à la production et à la consommation de produits agricoles sont enregistrées, mais que les données sur les produits forestiers non ligneux sont loin d'être toutes recueillies et ont simplement été ignorées. Il s'ensuit que le degré de dépendance par rapport aux forêts n'a pas été suffisamment observé et est fondamentalement sous évalué. M^{me} Shepherd a insisté sur la nécessité de disposer de plus de données sur les produits forestiers non ligneux pour permettre de comprendre le rôle des forêts pour les habitants des zones rurales.

Exposé d'Ibro Adamou concernant l'atelier sur le financement des forêts pour les pays n'ayant qu'un faible couvert forestier

67. M. Adamou a résumé les principales conclusions du projet qui s'inscrit dans le processus de facilitation dans les petits États insulaires en développement et dans les pays à faible couvert forestier. M. Adamou a expliqué la structure du projet en trois parties, en commençant par les 11 études (dont 7 études de cas nationales), en poursuivant avec les quatre ateliers interrégionaux (Téhéran, 12-17 novembre 2011; Niamey, 30 janvier-3 février 2012; Port of Spain, 23-27 avril 2012; et Nadi, Fidji, 23-27 juillet 2012) et en terminant par une série de notes d'orientation, de publications et une stratégie de financement des forêts pour les petits États insulaires en développement et les pays à faible couvert forestier. M. Adamou a expliqué que ce n'est qu'en adoptant une perspective intersectorielle qu'il serait

possible de mettre en évidence de nouvelles ouvertures, comme l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la restauration du paysage forestier et l'écotourisme.

**Exposé de Marilyn Headley, directrice générale et conservatrice des forêts,
Département des forêts, Jamaïque**

68. M^{me} Headley a fait brièvement rapport sur les deux ateliers sur le financement des forêts pour les petits États insulaires qui ont été organisés par le secrétariat du Forum. Elle a indiqué aux participants à la réunion que les ateliers avaient un caractère interrégional et comptaient des représentants des Caraïbes et des îles du Pacifique. Ils ont eu lieu à la Trinité-et-Tobago et aux Fidji. À la Trinité-et-Tobago, les participants ont débattu du Fonds vert, un mécanisme national interne de financement pour la promotion de la gestion des forêts par les petits exploitants, financé par l'impôt. Elle a noté qu'une des principales recommandations de l'atelier était qu'il est nécessaire d'encourager les méthodes régionales de financement pour la gestion durable des forêts. Il faut, en particulier, leur permettre de soutenir les pays membres et de faciliter la coopération Sud-Sud, ce qui contribuerait à résoudre le problème du manque de capacité au niveau des pays. D'autres recommandations concernent la réalisation d'une évaluation économique centrée sur les forêts et la mise en évidence de la valeur des forêts et de leurs contributions à d'autres secteurs. Elle a invité les membres du Forum à accorder une attention particulière à la vulnérabilité des petits États insulaires en développement en termes de financement des forêts et à envisager la possibilité de fournir à ces États l'occasion de débattre non seulement du financement des forêts mais aussi des autres aspects qui les affectent.

Exposé de Hossein Moeini-Meybodi

69. M. Moeini-Meybodi a résumé les trois prochaines activités intersessions principales du Forum sur le financement des forêts : le projet qui s'inscrit dans le processus de facilitation en Afrique et dans les pays les moins avancés; l'étude relative aux incidences du programme REDD plus sur le financement des forêts; et le projet relatif aux répercussions des changements climatiques sur le financement des forêts. Le premier projet a pour but de déterminer les lacunes, les obstacles et les possibilités pour le financement des forêts en Afrique et dans les pays les moins avancés. Il est financé par le gouvernement allemand et produira une série d'études (quatre études thématiques et quatre études de cas de pays) à examiner dans le cadre de deux ateliers (à Dakar en décembre 2012 et à Nairobi en janvier 2013). L'initiative relative aux incidences du programme REDD plus sur le financement des forêts, financée par le secrétariat du Forum et par le gouvernement norvégien, consiste en deux études (les incidences du programme REDD plus sur le financement pris globalement, et les implications de la tarification du carbone émis par les forêts pour le financement des forêts). Ces études seront examinées à une réunion d'experts avec la participation de membres du Groupe consultatif du financement fin octobre 2012 à New York. Elles seront toutes fournies pour la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts. Enfin, la dernière initiative, qui a pour but d'étudier les répercussions des changements climatiques sur le financement des forêts, est financée par le Département des affaires économiques et sociales et consistera en une étude suivie de deux ateliers interrégionaux en 2013. Les résultats de ce projet guideront les discussions à la onzième session du Forum en 2015.

Annnonce du représentant de la Fédération de Russie

70. Le représentant de la Fédération de Russie a souligné qu'en raison de l'importance des forêts dans son pays, la Fédération de Russie a également admis la nécessité d'améliorer la collecte de données et d'informations qui faciliteraient la prise de décisions éclairées. Il a dit que la Russie a aussi reconnu la valeur ajoutée du Forum et son apport passé sur ce sujet et dans d'autres domaines. La Fédération de Russie, tout comme d'autres pays donateurs, s'est demandée comment contribuer au Forum des Nations Unies sur les forêts. À cet égard, la Fédération de Russie a décidé de verser chaque année 300 000 dollars au fonds d'affectation spéciale à compter de 2014.

71. Après cette annonce, le coprésident a invité Eva Muller, directrice de la FAO, à animer les discussions de la table ronde sur les faits nouveaux en matière de financement des forêts.

Table ronde sur les faits nouveaux en matière de financement des forêts**Exposé de Marco Boscolo, agent forestier, FAO**

72. M. Boscolo a présenté les expériences et les enseignements tirés des stratégies nationales de financement des forêts. Il a noté que les principaux défis à relever étaient l'absence de connexion entre le secteur des forêts et le secteur financier ainsi que l'absence de stratégies de financement axées sur les petits exploitants et les communautés locales. Parmi les enseignements essentiels, il y a la nécessité de comprendre les sources de financement existantes, et les mécanismes et les conditions propices dans un pays. Un environnement propice comme la bonne gouvernance, l'échange de connaissances, la création d'un savoir faire et des capacités améliorées est essentiel. Les stratégies nationales de financement des forêts devraient dès lors se concentrer sur les facteurs mobilisateurs, notamment le renforcement de la capacité institutionnelle, le renforcement de la gouvernance et de la participation du secteur et la création d'instruments de financement, en particulier pour les petits exploitants, ainsi que la facilitation de la création et de l'échange d'informations.

Exposé de Jerker Thunberg, directeur du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, de la FAO

73. M. Thunberg a commencé par mettre en évidence les effets du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux dans un certain nombre de domaines : la prise en main par les pays a été importante; la participation des parties prenantes a été efficace mais il subsiste certaines lacunes; la collaboration entre secteurs reste limitée. Il a ensuite présenté le passage du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux au Mécanisme forêts et paysans. Le Mécanisme a pour but de « [p]romouvoir une gestion forestière et agricole durable en soutenant les organisations et les plateformes locales, régionales, nationales et internationales pour un engagement efficace dans les politiques et les investissements qui répondent aux besoins des populations locales ». Le Mécanisme forêts et paysans se concentrera sur le soutien aux petits exploitants, aux femmes, aux communautés et aux peuples autochtones qui dépendent des forêts et de l'agriculture par le dialogue et l'accès au financement et à l'investissement, par l'établissement de plateformes plurisectorielles aux niveaux local et national pour une meilleure coordination entre

les ministères, et par la communication et la diffusion d'informations essentielles et l'apprentissage.

Exposé de David Cooper, directeur des questions sociales, économiques et juridiques du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

74. M. Cooper a mis l'accent sur la relation et les liens étroits entre la gestion durable des forêts et la protection de la diversité biologique, ce qui se retrouve dans les objectifs de la Convention sur la diversité biologique pour la période, notamment : inverser de moitié la perte des habitats naturels; gérer de manière durable les domaines relevant de l'agriculture, des forêts et de l'aquaculture; et améliorer la résilience des écosystèmes et la contribution de la biodiversité aux stocks de carbone par la conservation et la restauration, y compris la restauration d'au moins 15 % de l'écosystème dégradé. Les stratégies pour lever des moyens financiers pour la préservation de la biodiversité sont les mêmes que celles pour le financement des forêts, y compris les mécanismes financiers nouveaux et innovants (paiement des services environnementaux, compensations de carbone, réformes budgétaires, marchés verts et financement de l'action climatique). Il a indiqué qu'un investissement annuel d'environ 31 milliards de dollars entre 2013 et 2020 était nécessaire pour répondre aux besoins de financement des éléments des forêts. Il a noté par ailleurs que le financement public national resterait la source prédominante, mais que les budgets pour la biodiversité et ceux des ministères de l'environnement ne suffiraient pas.

Exposé de Tim Christophersen, ingénieur forestier, Programme des Nations Unies pour l'environnement

75. M. Christophersen a présenté le programme REDD plus en tant que catalyseur pour l'économie verte. Il a défini celle-ci comme « une économie sobre en carbone, économe en ressources naturelles et socialement inclusive qui maintient et améliore le capital naturel ». Il a noté que beaucoup de pays qui investissaient actuellement dans la croissance verte investissaient dans les forêts, par exemple l'Allemagne et la République de Corée. Il a aussi indiqué que des changements commençaient à se produire dans l'économie en général, changements qui pouvaient être bénéfiques pour les forêts et qui pouvaient être accélérés par des investissements dans la gestion durable des forêts et/ou dans le programme REDD plus. Il a été admis que le programme REDD-plus ne pouvait être couronné de succès qu'en cas d'atténuation suffisante des gaz à effet de serre et qu'il produirait les meilleurs résultats dans le contexte d'objectifs plus vastes de développement durable. En outre, les investissements et les expériences liés à REDD-plus pouvaient être un catalyseur important pour une transition vers une économie verte. Il a aussi souligné que les moteurs de la déforestation risquaient de ne pas être affectés par les seules incitations du programme REDD plus, mais que des liens étaient nécessaires avec des objectifs de développement plus larges, en particulier la planification durable de l'affectation des sols. Il est nécessaire, à cet égard, d'aligner les stratégies du programme REDD plus sur les stratégies de développement nationales; d'instaurer des conditions propices et de favoriser la coordination intersectorielle; de relier les sauvegardes et les multiples avantages de REDD plus; de créer un ensemble de mesures d'incitation et de dissuasion au sein des pays; et de nouer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

Exposé d'Amha Bin Buang, directeur adjoint, Comité de l'information économique et de l'information sur le marché, Organisation internationale des bois tropicaux

76. M. Bin Buang a indiqué que les forêts tropicales restent les plus exposées à la déforestation, à la dégradation, à l'empiètement, à la surexploitation et à l'exploitation illégale, et les lacunes en matière de financement des forêts restent réelles et préoccupantes, principalement parce qu'il devient plus coûteux d'assurer la légalité et la durabilité de ces forêts. Depuis sa création en 1986, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a levé 370 millions de dollars en financement des forêts pour 1 000 projets, pré-projets et activités mis en œuvre principalement dans ses pays membres bénéficiaires. Il a mentionné les conditions économiques mondiales défavorables, l'assiette de financement étroite de l'OIBT et le nombre accru de pays membres bénéficiaires comme principaux facteurs de la tendance baissière du financement de l'organisation, en particulier en ce qui concerne le Fonds de partenariat de Bali, qui requiert une reconstitution immédiate, et le Compte subsidiaire des programmes thématiques, qui est inférieur à son niveau cible initial de financement. Conformément à la nécessité d'être plus stratégique, créatif et prévoyant, l'OIBT redouble actuellement d'efforts dans le domaine du financement des forêts par ses programmes thématiques, ses réunions sur les investissements dans les forêts tropicales, ses programmes de collaboration, ses partenariats stratégiques et sa participation aux appels à propositions pertinents. À présent que l'OIBT entre dans une nouvelles phase au titre de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006, elle s'efforcera de faire davantage avec moins de ressources et s'emploiera à améliorer les conditions propices et l'engagement de donateurs à l'égard du financement des forêts.

Groupe de travail 1 : table ronde sur les lacunes, les besoins et les possibilités en matière de financement des forêts au niveau national

77. Au titre du point 4(iii) de l'ordre du jour, le Groupe de travail 1 a tenu le 20 septembre une table ronde sur les lacunes, les besoins et les possibilités en matière de financement des forêts au niveau national. La session était présidée par M. Juricic.

Exposé de Tony Simons, directeur général du Centre mondial d'agroforesterie

78. M. Simons a commencé par indiquer que l'action et l'investissement est généralement le point culminant d'un processus qui commence par la prise de conscience, passe à la compréhension puis à la reconnaissance et atteint finalement un état d'appréciation. Une difficulté majeure dans le contexte des forêts est la nécessité d'une plus grande prise de conscience à ce stade.

79. Il a souligné le degré de variation dans ce que l'on définit comme une forêt, en fonction du pourcentage de couvert vertical au sol retenu et de la manière dont cela affecte les possibilités de mécanisme de développement non polluant. Il a aussi mis en évidence la nécessité d'une vision intégrée à la fois des forêts et des arbres en dehors des forêts (fermes forestières, agroforesterie.) M. Simons a aussi insisté sur les possibilités associées à la propriété foncière pour attirer l'investissement dans les forêts.

80. Il a déterminé que les marchés n'étaient pas à eux seuls la solution pour le programme REDD et que le carbone n'était qu'une partie de l'image globale des forêts. Il a proposé que le programme REDD soit financé par parts égales par les marchés et par l'APD, la mesure, le signalement et la vérification étant indépendants des pouvoirs publics. Il a indiqué qu'il y avait des acteurs multiples dans le financement du programme REDD : les pouvoirs publics, les courtiers, la mesure, le signalement et la vérification, les gestionnaires et les communautés. Enfin, il a déclaré que les possibilités de financement pour les forêts dans le cycle de l'eau et le cycle hydrologique étaient bien plus grandes que le financement potentiel dans le programme REDD.

Exposé de Herman Savenije, coordinateur de programme, Tropenbos International

81. M. Savenijie a fourni certaines informations sur les stratégies de financement pour la gestion durable des forêts fondées sur une initiative de partenariat en Amérique latine. Il a mis en avant l'importance des processus stratégiques collaboratifs à plusieurs acteurs, qui pourraient déboucher sur des degrés d'engagement supérieur et créer des connaissances, des politiques et des partenariats nouveaux.

82. Il a insisté sur la nécessité d'établir des connexions et une proximité entre les institutions de la foresterie, des entreprises et du monde financier, et indiqué que la carotte comme le bâton sont nécessaires, à savoir des incitations et des règles identiques pour tous.

83. M. Savenijie a noté que la mauvaise compréhension du financement local est un défi, la majorité des producteurs forestiers étant de petite taille. Dans ce contexte, les stratégies pour relier les petits producteurs au financement à grande échelle constituent un enjeu majeur.

84. Il a indiqué que la coopération internationale pourrait faciliter et développer le financement des forêts au niveau national en fournissant un investissement porteur qui pourrait être consacré au développement des capacités et à l'échange des connaissances et à créer des systèmes d'atténuation des risques et de garanties.

85. Il a insisté sur le fait qu'il n'existe pas de solution unique et uniforme de financement des forêts. Toutefois, les enseignements tirés de processus de facilitation comme le Forum et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux pourraient être regroupés pour créer un guide pratique ou un document de référence.

Exposé de Paul Lane, conseiller principal, politique sectorielle, Ministère pour les industries du secteur primaire

86. M. Lane a présenté une vision du financement des forêts au niveau national fondée sur ce financement par la Nouvelle Zélande dans la région du Pacifique. La Nouvelle-Zélande fournit un financement pour les projets de développement économique dans la région. Les forêts et la foresterie jouent un rôle indirect mais essentiel.

87. Il a noté que l'étendue et la taille des forêts varient fortement dans les îles du Pacifique : la Papouasie Nouvelle Guinée, les Îles Salomon et les Fidji représentent 95 % de la superficie de forêts. Ces pays reçoivent une grande partie de l'aide

internationale dans la région. Le dilemme est que les autres pays qui possèdent moins de forêts ont aussi des problèmes liés à leur exploitation. Les forêts sont une source importante de bois d'œuvre et de bois à brûler; elles améliorent la qualité de l'eau, freinent l'érosion des sols, fournissent un habitat et une large gamme de produits forestiers non ligneux.

88. Les principaux défis sont un manque de capacité d'élaborer et d'appliquer une politique et une gouvernance en matière de forêts, les multiples demandes de terres, un manque d'informations sur les ressources forestières et le fait que ces pays retiennent assez peu l'attention au plan international en raison de leur petite taille.

89. Les besoins primaires sont un rôle de chef de file pour établir des partenariats entre les secteurs des ressources en terres et des ressources naturelles au sein des pays, la participation effective des propriétaires fonciers et des communautés, et davantage de soutien pour l'éducation et la formation dans les domaines techniques et des politiques.

90. Il a noté que les organisations comme la GIZ fournissaient une assistance aux pays dans la région et que, du fait que beaucoup de pays dans la région sont de taille modeste, les institutions régionales comme le secrétariat de la Communauté du Pacifique sont importantes pour favoriser et contribuer à coordonner les programmes et les activités.

Exposé de Joseph Cobbinah, coordinateur du Réseau de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne et coordinateur suppléant du plus grand groupe scientifique et technologique, Forum des Nations Unies sur les forêts

91. M. Cobbinah a noté qu'il subsiste 22 % seulement des forêts tropicales en Afrique et que la région avait le taux le plus élevé de perte de couvert forestier, estimée à 4 à 5 millions d'hectares par an. La région affiche aussi la croissance démographique la plus rapide et compte des communautés qui dépendent fortement des ressources forestières. Il a indiqué que les forêts de la région ont été largement associées à l'extraction de fibre, et l'investissement intérieur a été affecté en grande partie à l'augmentation des moyens de production dans le traitement du bois.

92. Le financement des forêts en Afrique provient principalement de crédits publics. M. Cobbinah a affirmé que l'investissement dans les forêts a été faible en raison de la faiblesse de l'investissement public intérieur, du faible taux de recouvrement des droits d'utilisation, de l'investissement limité du secteur privé et de la faiblesse des flux entrants d'APD. Les raisons sous-jacentes en sont, selon M. Cobbinah, l'instabilité politique, le manque de clarté des droits de propriété, notamment foncière, et des taux élevés d'activités forestières illégales.

93. S'agissant de la question des lacunes, il met en évidence quatre domaines clefs : les lacunes en termes de financement, le manque de données, l'absence d'environnement propice à l'investissement et l'absence de comptabilisation des ressources forestières. Les besoins essentiels qu'il a déterminés concernent la nécessité d'études pilotes, la nécessité de simplifier la propriété foncière et la nécessité de créer des espaces de rencontre intersectoriels et interorganisations. Selon M. Cobbinah, une des possibilités essentielles est la possibilité de tirer les enseignements de pays qui ont instauré un financement pour les services environnementaux comme l'eau et la bioprospection.

94. Pour conclure, il a noté que l'investissement dans les forêts était lié aux résultats économiques généraux au niveau national et, avec une croissance du PIB de 6 à 8 %, la croissance économique est déjà non négligeable dans bon nombre de régions d'Afrique et le restera probablement, ce qui devrait ouvrir des possibilités de création de mécanismes de financement novateurs pour les forêts en Afrique.

Exposé de Gillian Shepherd

95. M^{me} Shepherd a souligné qu'il fallait que le secteur forestier se voie – et soit vu – dans un ensemble de contextes plus vastes, y compris les rôles à la fois directs et indirects que les forêts pourraient jouer en termes de production, de moyens de subsistance et de sécurité alimentaire. Elle a communiqué des données sur la recherche menée dans le cadre d'une étude réalisées pour la FAO en Ouganda, qui a produit des résultats qui pourraient être utilisés pour démontrer l'importante contribution des forêts dans toute une série de contextes.

96. Elle a indiqué qu'en Ouganda, la valeur totale des forêts pour les habitants des zones rurales dépassait 4 milliards de dollars. La production d'énergie à partir de produits forestiers se chiffre à 1,6 milliard de dollars, soit le triple du budget énergétique total du pays (514 millions de dollars). En Ouganda, 97 % des logements sont réalisés à l'aide de produits forestiers. Chaque Ougandais des zones rurales tire chaque année des forêts l'équivalent de 27 dollars en protéines, vitamines et minéraux, et de 7 dollars en plantes médicinales, ce qui a aidé l'Ouganda à se rapprocher de certains objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, dans la plupart des régions en Ouganda, les besoins en termes de moyens de subsistance couverts par les forêts sont beaucoup plus importants que les valeurs du bois d'œuvre provenant des forêts. Elle a indiqué que, pour beaucoup de pays les moins avancés, l'agriculture et les ressources naturelles en général, en ce compris les forêts, contribuent le plus à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. M^{me} Shepherd a proposé que les autorités responsables des forêts et les organismes d'aide donnent aux forêts un rôle plus solide dans le développement économique en trouvant des moyens de mieux soutenir la collecte de données sur le rôle des forêts et des autres ressources naturelles dans la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'énergie. Elle a suggéré que les données socioéconomiques relatives aux forêts soient produites à partir de la perspective de l'économie des ménages, à l'aide d'instruments comme les enquêtes sur le niveau de vie des ménages. Elle a aussi relevé la nécessité de mesures au niveau des politiques pour inclure les ressources des forêts dans la comptabilité nationale en alignant les politiques relatives aux forêts sur la politique agricole.

97. Après les exposés des participants à la table ronde, le président du Groupe de travail 1 a posé les questions qui suivent et a invité les participants à mener des discussions interactives centrées sur la réponse à ces questions.

1) Quelles sont les lacunes qui existent actuellement dans le financement de la gestion durable des forêts? (lacunes sur le plan géographique, sur le plan des données et lacunes thématiques), et quels sont les obstacles au flux de financement au niveau national et comment lever ces obstacles?

2) Que pourrait on faire pour améliorer les connaissances et les informations concernant les flux de financement nationaux?

3) Que pourrait on faire pour utiliser des activités et des ressources financières informelles en vue de promouvoir la gestion durable des forêts?

4) Quelles sont les solutions à portée de main (opportunités) pour mobiliser davantage les ressources financières intérieures?

Résumé des principaux points

98. Les suggestions, mesures et recommandations découlant des discussions interactives concernant les questions ci dessus sont exposées à la section II ci avant.

Groupe de travail 2 : table ronde sur les lacunes, les besoins et les possibilités en matière de financement des forêts au niveau international

99. Au titre du point 4(iii) de l'ordre du jour, le Groupe de travail 2 a tenu une discussion en table ronde sur les lacunes, les besoins et les possibilités en matière de financement des forêts au niveau international. La session était présidée par M^{me} Davidovich.

Exposé d'Alisher Shukurov, expert principal pour le suivi des projets internationaux, Département des forêts, Ministère de l'agriculture et des ressources en eau de l'Ouzbékistan

100. M. Shukurov a indiqué les principales sources de financement des forêts en Ouzbékistan : les sources internes, à savoir le budget de l'État et les recettes provenant des jeunes plants et des activités agricoles, et les sources externes comme les donateurs multi et bilatéraux sous la forme de dons. Les sources internes sont restées pratiquement les mêmes, alors que les sources externes ont augmenté ces dernières années, axées sur la dégradation des sols et sur le soutien à la politique des forêts. Dans le contexte régional, il a présenté les résultats du premier atelier sur les pays à faible couvert forestier, organisé par le Forum. Les lacunes et obstacles principaux dans le financement des forêts sont les obstacles institutionnels, les lacunes du cadre juridique, l'absence de communication entre les secteurs et les capacités insuffisantes. Si aucune solution unique ne peut répondre au besoin de développement du financement des forêts et de mise en œuvre de programmes nationaux pour les forêts et de stratégies nationales de financement des forêts, les pays pourraient toutefois rechercher une combinaison de projets qui comprend le paiement des services environnementaux, le mécanisme de développement non polluant, le programme REDD-plus, l'écotourisme, la gestion conjointe des forêts et un fonds national pour les forêts. Il a aussi recommandé de renforcer les réseaux, les initiatives et les programmes régionaux existants.

Exposé de Liubov Poliakova, agent principal, Agence des ressources forestières publiques, Ukraine

101. M^{me} Poliakova a présenté l'état actuel du financement des forêts en Ukraine, en s'attachant à décrire la contribution du secteur forestier en particulier. Le taux de couvert forestier en Ukraine s'élève à 15,9 %. En dépit de ce taux relativement faible, l'Ukraine est le huitième pays forestier européen. Plus de 50 ministères, organismes et organisations gèrent les forêts du pays, le plus important étant l'Agence des ressources forestières publiques. Le financement des forêts provient

des budgets locaux et de l'État ainsi que du produit de la vente de produits et services ligneux et non ligneux. Les budgets publics représentent jusqu'à 30 % des dépenses liées aux forêts et ont augmenté sensiblement ces dernières années. L'aide internationale pour les forêts ukrainiennes, en revanche, a diminué, passant de trois à cinq projets par an dans les années 2000 à un projet à peine en 2012.

Exposé de Hubertus Samangun, coordinateur régional, Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales

102. M. Samangun a présenté les expériences des peuples autochtones en matière de financement des forêts. Il a mis en évidence un certain nombre d'obstacles à l'accès au financement des forêts pour les petits exploitants, notamment la complexité des procédures de demande et la nécessité du cofinancement, conditions que ne remplissent pas la plupart des petits exploitants. Il a recommandé les mécanismes de financement conçus pour fournir des fonds modestes, comme le programme de petits dons du Fonds pour l'environnement mondial. Il a souligné par ailleurs qu'une des difficultés auxquelles se heurtent les peuples autochtones est la non reconnaissance de leurs droits, ce qui a parfois pour conséquence que les pouvoirs publics prennent des décisions concernant les forêts sans consulter les personnes qui vivent dans ou à proximité de celles-ci, par exemple, l'octroi de concessions sans consulter les peuples autochtones.

Exposé de Sim Heok-Choh, coordinateur du plus grand groupe de la communauté scientifique et technique, Association des institutions de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique

103. M. Sim Heok-Choh a pointé le fait que les multiples bénéfices des forêts sont mal reconnus; le faible degré de priorité des forêts et de la foresterie dans certaines enceintes internationales et régionales; les procédures de demande longues et compliquées et les coûts de transaction élevés en tant qu'obstacles majeurs, tandis que les principales lacunes dans le financement des forêts au niveau international se situent dans les pays à faible couvert forestier, les petits États insulaires en développement et les arbres en dehors des forêts, qui ne sont pas suffisamment pris en compte. Il a recommandé de renforcer et d'améliorer la capacité d'accéder à ces fonds, d'étendre la gestion durable des forêts et le programme REDD plus au delà des forêts pluviales tropicales, de promouvoir et de renforcer la coopération régionale, de simplifier la discussion sur la gestion durable des forêts, d'assurer la cohérence des résultats des divers forums sur le financement des forêts, de renforcer les liens de la science et de la politique avec le financement des forêts, et de renforcer la capacité et la faisabilité.

104. Après les exposés des participants à la table ronde, certaines questions leur sont posées. Le président du Groupe de travail 2 a soumis les questions qui suivent et a invité les participants à mener des discussions interactives axées sur la réponse à ces questions.

1) Quels sont les lacunes et les obstacles majeurs en ce qui concerne le financement de la gestion durable des forêts au niveau international?

2) Quel effet le Fonds vert pour le climat et le marché volontaire des droits d'émission de carbone auront-ils sur le financement de la gestion durable des forêts? Comment ces possibilités nouvelles peuvent-elles être utilisées au mieux pour répondre aux besoins de financement de la gestion durable des forêts?

3) Comment les mécanismes internationaux de financement liés aux forêts peuvent ils être renforcés pour répondre aux besoins des pays dans tous les aspects de la gestion durable des forêts?

4) Comment un ou des fonds spécialisés au niveau international pour la gestion durable des forêts peuvent ils améliorer la situation actuelle du financement pour les forêts?

Résumé des principaux points

105. Les suggestions, mesures et recommandations découlant des discussions interactives concernant les questions ci dessus sont exposées à la section II ci avant.

K. Point 4 iv)

Principales questions, suggestions et options concernant le financement des forêts

Séance plénière, 21 septembre

106. Sur demande du coprésident, les présidents des groupes de travail 1 et 2 ont fourni aux participants à la séance plénière un résumé succinct de la discussion au sein de leurs groupes respectifs. Cette présentation a été suivie d'un message vidéo de Rachel Kyte, vice-présidente pour le développement durable, de la Banque mondiale. Le message a été suivi d'une discussion en table ronde sur les mesures à prendre et les choix possibles pour l'avenir concernant le financement des forêts.

Discours liminaire

107. Les coprésidents ont invité les participants à la réunion à visionner une vidéo du discours liminaire de M^{me} Kyte sur le thème « Les forêts face aux secteurs ».

108. M^{me} Kyte a fait observer que les problèmes de financement étaient similaires dans tous les secteurs. Elle a indiqué que la gestion durable des forêts ne pouvait être financée que par de l'argent public. Il existait des possibilités de financement des forêts si l'on améliorait à la fois l'efficacité et la performance du financement public en soutenant des institutions transparentes et responsables orientées vers les services. Il était important d'analyser comment le financement en dehors des forêts façonnait le paysage et d'adopter des politiques intelligentes qui attireraient un investissement privé durable et de qualité. Le travail de la Banque mondiale dans le domaine du financement public a visé à renforcer la gouvernance du financement des forêts en augmentant la transparence de la perception des recettes, en améliorant la gestion des dépenses publiques et en rationalisant l'octroi des concessions forestières.

Table ronde sur les mesures à prendre et les choix à faire en matière de financement des forêts

Exposé de Jan L. McAlpine

109. Dans son exposé, M^{me} McAlpine a fait observer que le monde avait changé radicalement. L'attention portée aux forêts a augmenté de manière exponentielle ces vingt dernières années. En avril 2013, le Forum devra prendre une décision sur l'avenir du financement des forêts. Elle a insisté sur la nécessité d'éviter les débats

rhétoriques et théoriques mais presse les participants à ce concentrer sur l'obtention d'une solution gagnant gagnant pour le financement des forêts. Elle a souligné qu'il n'existait pas de solution unique pour ce financement et qu'il fallait une combinaison de mesures à tous les niveaux. Le financement des forêts incombe avant tout aux pouvoirs publics. L'aide internationale reste toutefois un catalyseur important dans beaucoup de pays. C'est la raison pour laquelle il est important d'adopter une approche bi et multilatérale du financement des forêts, tous deux jouant un rôle de catalyseur dans le financement international à long terme tout en permettant des mesures à court terme.

110. Les différents choix possibles en matière de financement des forêts doivent combler les lacunes géographiques, thématiques et de données. En mettant en évidence l'influence du Partenariat de collaboration sur les forêts, M^{me} McAlpine a noté que celui-ci a joué un rôle majeur d'orientation et qu'il devrait se concentrer sur le comblement des lacunes en termes de données, qui est un des grands domaines dont l'amélioration requiert un financement et dans lequel aucune organisation ne peut efficacement travailler seule. Le financement nécessaire dans les pays en développement pour corriger ce manque de données est vital et doit être inclus dans tout choix futur en matière de financement des forêts. Pour résoudre les lacunes thématiques, il faut tenir dûment compte d'une reconnaissance sur pied d'égalité de l'ensemble des sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts afin de réaliser pleinement les potentialités de celles-ci. Elle a souligné qu'un financement spécifique devait être mis à disposition pour combler les lacunes géographiques dans le financement des forêts. Elle a aussi salué l'offre de la Banque mondiale de contribuer au travail du Partenariat de collaboration sur les forêts en analysant les flux financiers à destination des forêts. Enfin, M^{me} McAlpine a noté que l'instrument juridique concernant les forêts était composé d'éléments constitutifs qui s'attaquent à toute la série des questions liées aux forêts, y compris la biodiversité et le carbone. Il doit dès lors être l'élément central de tout choix possible de financement des forêts, au plan national comme international.

**Exposé de Penny Davies, conseiller principal pour les forêts,
Département du développement international du Royaume-Uni**

111. M^{me} Davies a énuméré les mesures prioritaires en matière de financement des forêts que préconise le gouvernement du Royaume-Uni, et notamment la révision de la politique, de la stratégie et du financement relatifs aux forêts; la collecte de données sur les montants investis annuellement; la mise à disposition de données exactes sur les retours du financement des forêts en termes à la fois monétaires et non monétaires; la nécessité de démontrer la contribution des forêts aux moyens de subsistance des personnes, à la nature et à l'économie; et la création de conditions propices. Elle a souligné qu'il n'existait pas de solution unique au financement des forêts, d'où la nécessité de recourir à une combinaison de mesures en recourant à un vaste éventail d'investisseurs (banques, compagnies d'assurances, etc.) et en choisissant avec soin le système de financement. Elle a conclu en insistant sur la nécessité de donner aux forêts un visage humain et d'améliorer la gouvernance en vue de réduire les risques pour les investisseurs.

Exposé de Ian Gray

112. M. Gray a insisté sur la nécessité de relever le profil politique des forêts au niveau national comme international en mettant en évidence la contribution des

forêts à un large éventail de secteurs. Il faut pour cela que les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres organisations internationales collaborent à la collecte de données sur le financement des forêts et sur leur contribution. Il a aussi relevé l'importance et les rôles croissants du secteur privé et la nécessité d'élargir la conception de ce qui constitue le secteur privé. Celui-ci comprend aussi les entités du secteur privé en dehors du secteur des forêts, par exemple, dans l'agriculture et l'eau. Il a noté par ailleurs la nécessité d'intégrer les forêts dans des plans nationaux de développement plus larges comprenant la santé, l'eau et l'agriculture. Il a souligné que le FEM se concentrait sur l'utilisation des ressources existantes de manière transformative, y compris en utilisant le cinquième cycle de reconstitution des ressources comme tremplin pour le financement des forêts.

Exposé d'Eva Muller

113. M^{me} Muller a exposé les perspectives de la FAO en matière de mesures et de choix possibles de mesures futures dans le financement des forêts. Elle a noté que, dans le passé, la FAO s'était concentrée sur les stratégies nationales de financement des forêts. La FAO a également contribué au travers du recueil d'informations du Partenariat de collaboration sur les forêts sur le financement des forêts et de l'étude de 2012 sur le financement des forêts réalisée par le Groupe consultatif du financement. Elle a informé les participants à la réunion que les actions et choix futurs de la FAO incluraient la mise à jour du recueil d'informations sur le financement des forêts. Au niveau national, l'accent sera mis sur le comblement des lacunes de financement, conformément au mandat de la FAO, notamment par le développement des capacités et l'échange de connaissances. La FAO œuvrera aussi à la mobilisation des ressources nationales pour le financement des forêts en se concentrant sur les petits exploitants et les communautés locales, et en élaborant des documents d'orientation et les meilleures pratiques à partir des enseignements tirés du financement des forêts. Au niveau mondial, la FAO continuera de contribuer au travail du Groupe consultatif du financement du Partenariat de collaboration sur les forêts (y compris le recueil d'informations), d'améliorer la disponibilité de données sur les contributions socioéconomiques des forêts (moyens de subsistance, pauvreté, sécurité alimentaire), d'élaborer des directives sur la création de fonds nationaux pour les forêts, de promouvoir le paiement des systèmes de services environnementaux, et d'échanger les informations, les meilleures pratiques et les enseignements acquis, y compris l'apprentissage Sud-Sud. Au niveau des pays, la FAO continuera d'œuvrer à l'amélioration de la gouvernance et au renforcement des programmes nationaux pour les forêts, au renforcement de la capacité institutionnelle, à l'offre d'assistance technique aux pays en vue d'accéder aux ressources financières internationales (FEM, REDD), à l'amélioration de la gouvernance par le développement de la capacité des parties prenantes pour un meilleur accès au financement et pour le développement des entreprises, et à soutenir les organisations de producteurs forestiers en vue d'un meilleur accès au financement et à l'investissement par le Mécanisme forêts et paysans.

Exposé de Peter Dewees

114. M. Dewees a noté que certains des défis essentiels qui devraient être relevés concernaient la manière de mobiliser à l'avenir de nouveaux investissements dans les arbres et les forêts et la manière de pallier la fragmentation du financement des

forêts. Il a informé les participants à la réunion que certaines des mesures actuellement envisagées par la Banque mondiale consistaient notamment à simplifier l'accès aux différents fonds pour les forêts; à développer l'approche paysagère, les forêts et les arbres faisant partie intégrante du paysage; à appuyer les systèmes visant à renforcer la gestion durable des forêts, comme la certification et la constitution de stocks de bois d'œuvre et de fibres à partir des forêts plantées; à protéger et à gérer les habitats forestiers essentiels; à développer les marchés pour les services environnementaux, en particulier la protection de la biodiversité et la séquestration du carbone; et à appuyer la réforme des politiques et des institutions.

115. Les principales suggestions, mesures et recommandations découlant des discussions interactives concernant les questions ci dessus sont exposées à la section II ci avant.

Point 5

Résumé des coprésidents

Séance plénière du 21 septembre

116. Les coprésidents ont invité les participants à formuler leurs remarques concernant la section II du résumé des coprésidents, dans laquelle ceux ci traitent des mesures, recommandations et suggestions essentielles au sujet du financement des forêts. Tous les participants qui ont pris la parole ont remercié les coprésidents pour l'établissement du résumé, qui rend compte des éléments principaux des discussions au cours de l'Initiative menée par des organisations et a été rédigé dans un délai très court. Ces participants ont aussi formulé leurs remarques sur la section II. Les coprésidents ont invité les participants à communiquer leurs remarques sur la section II par écrit au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts avant la fin de la séance plénière de clôture. Ils ont annoncé qu'ils s'efforceraient de reprendre dans le résumé les points supplémentaires soulevés par les participants. Les coprésidents ont aussi invité les participants à communiquer leurs remarques éventuelles sur la section III du résumé avant le 28 septembre 2012.

Annonce du représentant de la Chine

117. Le représentant de la Chine informe les participants à la séance plénière que la Chine verserait en 2012 une contribution financière au fonds d'affectation spéciale du Forum des Nations Unies sur les forêts pour soutenir les activités du Forum et la mise en œuvre de l'instrument juridique sur les forêts. Il a ajouté par ailleurs que la Chine envisagerait de poursuivre la contribution de 2012.

Point 6

Séance plénière de clôture

118. À la séance de clôture, les coprésidents ont remercié tous les participants pour leur implication active dans les discussions qui ont marqué la réunion. Les coprésidents ont ensuite déclaré close l'Initiative menée par des organisations.

119. Dans ses remarques finales, M. Ruales Carranza a félicité les participants à la réunion pour avoir permis un échange franc et direct de connaissances sur des nombreux aspects différents du financement des forêts, permettant ainsi à des

participants d'horizons divers d'interagir et de nouer un dialogue constructif. M. Ruales a remercié les participants pour leur engagement et a souligné les contributions de cette réunion à la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le financement forestier et à la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

120. L'Initiative menée par des organisations s'est clôturée le 21 septembre 2012 à 17 h 30.

IV. Liste de documents

- 1) Ordre du jour provisoire annoté
- 2) Organisation des travaux
- 3) Aide-mémoire
- 4) Étude de 2012 sur le financement des forêts réalisée par le Groupe consultatif du financement (en anglais)
- 5) Points clefs et résumé analytique de l'étude de 2012 du Groupe consultatif du financement sur le financement des forêts (en anglais, espagnol et français)

V. Liste des participants

La liste des participants figure dans le document E/CN.18/AHG/2013/INF/1, disponible sur : www.un.org/esa/forests/pdf/aheg/aheg2/OLI%20participants%20list.pdf.
